

Collectif #COVID19-LAISSONS LES MÉDECINS PRESCRIRE

Communiqué de presse N° 26 – 10/06/2020

UNE DÉCISION MÉDICALEMENT ABERRANTE ET DANGEREUSE Le gouvernement recommande en urgence de ne pas prescrire d'antibiotiques aux patients atteints de COVID-19

Le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, a adressé un courriel (ref [DGS-URGENT] 2020-INF-37 Usage des anti-infectieux dans le Covid-19) aux médecins, sages-femmes et pharmaciens, recommandant « *qu'aucune antibiothérapie ne soit prescrite chez un patient présentant des symptômes rattachés à un Covid-19 confirmé* ». Il s'appuie sur un avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) et précise que « *la littérature n'apporte pas d'argument pour proposer la prescription d'azithromycine* ».

Cette recommandation nous semble abusive et dangereuse car :

1° Elle semble ignorer la loi¹, selon laquelle **tout médecin est libre de prescrire en son âme et conscience**, en tenant compte des avantages et des inconvénients des différentes thérapeutiques possibles.

2° Elle semble ignorer plusieurs études ayant montré l'intérêt des antibiotiques, en particulier l'azithromycine (AZM) dans la prise en charge du Covid-19². Notre collectif a lui-même mené une étude rétrospective³ montrant l'efficacité, non seulement de la bithérapie HCQ + AZM, mais également de l'administration d'AZM seule, **réduisant de moitié le temps de résolution des symptômes**.

3° Elle semble surtout vouloir disqualifier un antibiotique en particulier : l'azithromycine. C'est ignorer trois effets bien connus de ce macrolide :

- **Réduction de la charge virale** : l'azithromycine (AZM) possède une activité antivirale *in vitro*. Celle-ci a été démontrée sur des cellules bronchiques humaines en culture provenant de patients atteints de bronchite chronique ; sur ce modèle, l'AZM réduit la charge virale et augmente la sécrétion de l'interféron (facteur libéré par les cellules infectées pour inhiber la prolifération du virus dans les cellules voisines)⁴.
- **Lutte contre les surinfections bactériennes**, connues pour être responsables d'un grand nombre de décès dans les pandémies virales à tropisme respiratoire, notamment lors de la « grippe espagnole ».
- **Anti-inflammatoire** : tous les pédiatres connaissent l'effet anti-inflammatoire pulmonaire de l'AZM, en particulier pour les mucoviscidoses, dans lesquelles sa prescription est quasi systématique.

**Depuis le début de la pandémie, nous militons pour la liberté de prescription, notamment de l'HCQ et de l'AZM.
Après l'acharnement des autorités sanitaires contre l'HCQ,
est-ce au tour de l'AZM d'être dans leur ligne de mire ?**

1. Articles R. 4127-8 du Code de la santé publique et L. 162-2 du Code de la sécurité sociale.

2. Million M et al. Early treatment of COVID-19 patients with hydroxychloroquine and azithromycin: a retrospective analysis of 1061 cases in Marseille, France, *Travel Medicine and Infectious Disease* 2020, doi: 10.1016/j.tmaid.2020.101738

3. https://stopcovid19.today/wp-content/uploads/2020/04/COVID_19_RAPPORT_ETUDE_RETROSPECTIVE_CLINIQUE_ET_THERAPEUTIQUE_200430.pdf

4. Menzel M et al. Azithromycin induces anti-viral effects in cultured bronchial epithelial cells from COPD patients. *Scientific Reports* 2016; 6: 28698 doi: 10.1038/srep28698

LAISSONS LES MÉDECINS PRESCRIRE !

Le collectif de médecins #COVID19-LaissonsLesMédecinsPrescrire, après avoir réclamé la liberté d'auto-prescription de l'hydroxychloroquine associée à l'azithromycine, sous stricte surveillance médicale, dans le but de réaliser une étude observationnelle rigoureuse portant sur plusieurs milliers de médecins français infectés par le Covid-19, exige l'abrogation du décret du décret n°2020-293 du 23 mars 2020 modifié par les décrets 2020-314 du 25 mars et 2020-337 du 26 mars 2020 portant atteinte à la liberté de prescription et réduisant les chances des citoyens dans le soin du COVID-19.

<https://stopcovid19.today> - Twitter : @laissonslespre1

Contacts presse : 06 78 65 46 69/06 37 40 42 69 - presse@stopcovid19.today